Compte rendu conseil municipal du 14 avril 2023

Secrétaire de séance : CARLIN Raymond

Présents : OGEZ Ismaël, TABA Jean Claude , CARLIN Raymond , SEGHI Martine ,

RUBAUDO Raymond, Egg Adrien, PIERRISNARD Quentin

Absents représentés : SAINT MARTIN Delphine (représentée par Egg Adrien)

GASTAUD-DAVID Fabienne (représentée par Seghi Martine)

PERICHET Yves (représenté par Pierrisnard Quentin)

HENRI Nicolas (représenté par Taba Jean Claude)

**A l’ordre du jour**

Approbation du dernier compte rendu du CM du 03/03/2023 : 11 pour

Délibération et vote pour :

1° *Délibération 1* : **Approbation du compte de gestion CCAS 2022**

Comptabilité du budget principal dressée par les services du Trésor Public

Après lecture par la secrétaire de mairie vote : 11 voix pour

2° *Délibération 2* : **Approbation compte de gestion 2022**

Comptabilité du budget principal dressée par les services du Trésor Public,

après lecture par la secrétaire Vote : 11 voix pour

3° *Délibération 3* : **Approbation du compte administratif 2022 CCAS**

Comptabilité établie par la commune, après lecture par la secrétaire le maire se retire.

Vote sous la présidence du Président de séance Mr Rubaudo Raymond : 11 voix pour

4° Délibération 4 : **Approbation du compte administratif 2022 BUDGET PRINCIPAL** ,

Comptabilité établie par la commune, après lecture par la secrétaire et sous la présidence de Mr Rubaudo Raymond . Vote : 11 pour

5° *Délibération 5* : **Vote des taxes 2023**

Compte tenu des modifications consécutives à la suppression de la taxe professionnelle compensée par la CFE et vu la loi des finances 2023 qui redonne aux collectivités le pouvoir de vote du taux de la taxe d’habitation sur les résidences secondaires , sont donc proposé les taux suivants :

Taxe Foncier bâti : 19,17 % Foncier non bâti : 30,54 % Taxe habitation : 8,33 % Vote : 11 voix pour

6° *Délibération 6* : **Vote affectation du résultat CCAS 2022**

après lecture par la secrétaire Vote : 11 pour

7° *Délibération 7* : **Vote affectation du résultat budget principal 2022**

après lecture par la secrétaire Vote : 11 voix pour

8° *Délibération 8* : **Vote du budget principal 2023**

Après lecture Vote : 11 voix pour

9° *Délibération 9* : **Vote du budget CCAS 2023**

après lecture Vote : 11 voix pour

10° *Délibération 10* : **Choix du mode de publicité des actes locaux**

après en avoir délibéré la commune de Brianconnet opte pour le choix de publication papier des actes réglementaires ainsi que les actes ni réglementaires ni individuel .

L’information au public est assurée par la possibilité d’accéder aux actes dans leur intégralité, consultables en mairie à ses heures habituelles d’ouverture

Vote : 11 voix pour

11° *Délibération 11* : **Prime d’honneur Régionale, Départementale et Communale (médaille du travail)**

La commission finances a été saisie sur cette question et propose de retenir le montant suivant pour la médaille d’argent (20 ans) : 200 euros

Vote : 11 voix pour

Questions diverses :

**Auberge Le Chanan** : avancement des travaux, suite aux problèmes de branchement EDF (autorisation passage câble) décision de placer un poteau, afin de pouvoir malgré tout effectuer le raccordement. Une fois en service, les essais pourront être effectué et la livraison du chantier devra suivre.

**Finition voirie 2022**  - Travaux isolation chalets - Extension chauffage bâtiment mairie et annexes en attente de nouvelles aides - Rénovation appartement 1 er étage immeuble Le Chanan

- Enquête sur les besoins des séniors et personnes handicapées affichage public et mise sur le site de la commune

- Patrimoine culturel, nouvelles possibilités de subventions

- Nouveau projet de l’office du tourisme du pays de Grasse pour une diffusion de toutes les communes de la CAPG concernant le tourisme, la culture et l’évènementiel, une réunion publique sera organisée sur le sujet, avec la présence du directeur de l’office

La séance est levée